



Unlocking Public and Private
Finance for the Poor



POLITIQUES ET RÉGLEMENTATIONS

| Ne laisser personne de côté
à l'ère du numérique

LA RAPIDITÉ DU CHANGEMENT EXIGE UN APPUI POLITIQUE SYSTÉMATIQUE

Alors que la technologie et l'information imposent l'évolution rapide des marchés mondiaux et locaux, nous devons agir vite pour aider les décideurs et les régulateurs à s'adapter à un futur en rapide évolution, plein d'opportunités et d'incertitudes.

Une économie numérique interconnectée nécessite une approche agile et éclairée de la gestion des risques. Par exemple, alors que nouveaux et anciens clients utilisent les canaux numériques de fournisseurs multiples et variés, la protection de leurs données est devenue une priorité politique. En outre, comme de plus en plus de personnes utilisent des comptes financiers formels et s'attendent à ce que leur argent soit accessible immédiatement, la protection des fonds continuera d'être une priorité⁴. Une confiance accrue des consommateurs favorisera un développement économique rapide². Dans un environnement concurrentiel en rapide évolution, susciter la confiance des clients suppose des efforts continus, et le gouvernement représente l'un des rares acteurs, au niveau national, auprès desquels les clients peuvent rechercher une protection contre les abus et l'approbation de systèmes fiables.

Les super plateformes, telles que Airbnb, Alibaba, Alipay, Facebook, Gojek, Google et Tencent³, illustrent les nouveaux types d'acteurs du marché auxquels les gouvernements seront bientôt confrontés⁴. Ces entités mondiales devront être l'objet de l'attention des régulateurs, qu'elles y soient prêtes ou non⁵. Ces plateformes couvriront (par définition) plusieurs domaines du marché, recoupant de nombreuses juridictions réglementaires. Elles remettront en question les régimes de licences et de réglementation existants et exerceront une pression sur l'infrastructure et la surveillance, simplement en raison du volume considérable de transactions qu'elles traitent, quel que soit le service. Les régulateurs doivent rechercher des solutions qui garantissent des conditions de concurrence équitables, en tirant parti de l'effet réseau de ces plateformes et de leur capacité de volume élevée, tout en permettant aux petites innovations locales de prospérer.

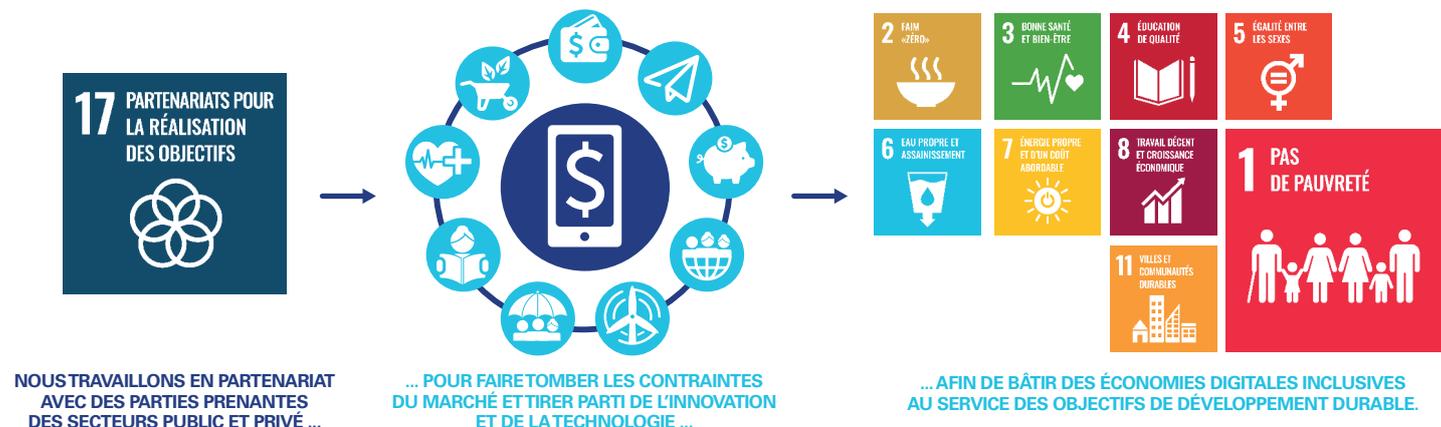


NOUS SOUHAITONS TOUCHER UN LARGE ÉVENTAIL DE SECTEURS GRÂCE AUX SERVICES DIGITAUX

En tant qu'organisme des Nations Unies, la mission de l'UN Capital Development Fund (UNCDF) est de créer les conditions permettant d'atténuer l'impact des chocs externes sur la vie des personnes pauvres et vulnérables. La réalisation des objectifs de développement durable (ODD), tels que l'amélioration des résultats en matière de santé, une éducation de qualité, un accès à l'eau potable et à l'assainissement, ou une énergie propre et à un coût abordable, peut améliorer considérablement la vie des populations. Nombre de gouvernements avec lesquels nous travaillons ont officiellement approuvé les résultats escomptés des ODD, beaucoup en termes explicites. Leurs objectifs de politique publique correspondent donc souvent à la finalité des ODD, ce qui rend toute naturelle la collaboration entre l'UNCDF et les partenaires gouvernementaux.

Les nouvelles solutions technologiques et les nouveaux services digitaux peuvent bénéficier à beaucoup plus de personnes que les moyens traditionnels. En outre, le recours à des services financiers digitaux appropriés devrait contribuer à la réalisation de 12 des 17 ODD. Dans la plupart des cas, ces services exigent des partenariats entre les acteurs du marché afin d'atteindre des résultats multiples en matière de développement. Par conséquent, nous considérons l'ODD 1 (Pas de pauvreté) comme l'impact visé et l'ODD 17 (Partenariats) comme un moyen d'atteindre cet impact (voir figure I). Cette approche nous permet de collaborer avec les décideurs et les régulateurs afin de veiller à ce qu'un environnement propice apporte une réelle valeur ajoutée aux personnes et génère l'impact escompté.

Figure I | Approche de l'UNCDF vis-à-vis des objectifs de développement durable



NOUS TRAVAILLONS EN PARTENARIAT AVEC DES PARTIES PRENANTES DES SECTEURS PUBLIC ET PRIVÉ ...

... POUR FAIRE TOMBER LES CONTRAINTES DU MARCHÉ ET TIRER PARTI DE L'INNOVATION ET DE LA TECHNOLOGIE ...

... AFIN DE BÂTIR DES ÉCONOMIES DIGITALES INCLUSIVES AU SERVICE DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE.

¹ David Medine, « Making the Case for Privacy for the Poor », 15 novembre 2016. Voir <http://www.cgap.org/blog/making-case-privacy-poor>.

² Mike Sturm, « Rachel Botsman: An Economy of Trust », 4 février 2018. Voir <https://www.nbforum.com/nbreport/rachel-botsman-economy-trust/>.

³ La mention d'une entreprise ou d'un processus sous licence dans cet article n'implique pas l'approbation des Nations Unies.

⁴ Voir, par exemple, le WeChat Wallet en Afrique (plus d'informations sur <https://www.standardbank.co.za/southafrica/personal/products-and-services/bank-with-us/digital-wallets/wechat-wallet/>) et Facebook Pay aux Philippines (plus d'informations sur <https://newsroom.fb.com/news/h/an-easy-way-for-people-in-the-philippines-to-access-their-money-on-messenger/>).

⁵ David Porteous et Olga Morawczynski, « The Superplatforms are Coming... And They Will Transform Financial Inclusion », 21 décembre 2018. Voir <https://nextbillion.net/the-superplatforms-are-coming-and-they-will-transform-financial-inclusion>.

NOUS AIDONS LES GOUVERNEMENTS À NÉGOCIER LA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE

À l'UNCDF, nous œuvrons depuis plus de 25 ans au côté des gouvernements nationaux afin d'améliorer l'accès aux services financiers. Au cours des dix dernières années, nous nous sommes tout particulièrement intéressés au rôle des technologies digitales dans la progression de l'utilisation des services financiers par les personnes à faible revenu. Nous avons travaillé sur plus de 40 marchés avec des décideurs et des régulateurs qui se sont révélés être des partenaires tout indiqués dans la réalisation d'un objectif commun : l'utilisation de la technologie afin de bâtir des marchés inclusifs en faveur d'un développement économique durable.

Le rôle de l'UNCDF en tant qu'acteur neutre renforce notre capacité à contribuer au développement du marché⁶. Nous pensons que si les bonnes parties prenantes sont soutenues grâce à l'expertise et au capital, les clients pourront accéder aux produits et services appropriés, qu'ils utiliseront pour améliorer leur qualité de vie et réduire leur vulnérabilité financière. Les décideurs et les régulateurs sont autant de parties prenantes influant directement sur la dynamique du marché dans plusieurs secteurs, notamment celui des services financiers. En tant qu'acteur neutre doté d'une présence dans les pays et d'une expérience de travail avec le secteur privé, y compris avec les prestataires de services financiers, nous sommes particulièrement bien placés pour favoriser l'engagement du gouvernement vis-à-vis de l'industrie à des fins de clarté juridique, de réduction des obstacles commerciaux et de protection des consommateurs dans le cadre d'une feuille de route largement approuvée où les objectifs de politique publique correspondent aux objectifs du marché.

NOUS SOMMES ORGANISÉS POUR REPENDRE À TOUTE DEMANDE DE SOUTIEN DE LA PART DES GOUVERNEMENTS

À l'UNCDF, nous soutenons pleinement le principe de durabilité et orientons notre appui technique afin de garantir des solutions durables à tous nos partenaires. Nous comprenons pourquoi le changement est nécessaire et nous tirons parti de notre présence locale et mondiale pour fournir à nos homologues gouvernementaux l'assistance technique et financière dont ils ont besoin au moyen d'une approche structurée. Nous maintenons une présence locale permanente, avec un personnel qui a une connaissance approfondie de la dynamique du marché local et qui peut fournir un soutien pendant le temps nécessaire pour faire évoluer le marché – processus qui peut prendre des années. Nos équipes locales ont gagné la confiance des régulateurs et des acteurs du secteur privé en démontrant qu'elles étaient capables de répondre à leurs besoins et qu'elles étaient prêtes à maintenir le cap pour accompagner un changement positif. Dans ce contexte, nous avons mis en place la composante « Politique et réglementation », qui s'articule autour de trois piliers⁷ :



Accélération des réformes politiques :

Approche structurée de la conception des politiques publiques et des réglementations, axée sur l'élimination des obstacles spécifiques au marché.



Construction de systèmes de données :

Mise au point de systèmes de collecte et d'analyse des données qui améliorent le suivi du marché et favorisent l'élaboration de politiques publiques fondées sur des données factuelles.



Conseils stratégiques pour l'innovation inclusive :

Orientation de l'action publique relative à la gestion des innovations s'appuyant sur les technologies numériques et les nouveaux modèles économiques.

Ensemble, ces piliers améliorent la capacité d'élaboration des politiques publiques et des réglementations afin de gérer la stabilité systémique et de protéger les consommateurs. Individuellement, chaque catégorie correspond à une demande de soutien de la plupart des décideurs et régulateurs qui souhaitent favoriser des marchés inclusifs. Ce soutien repose sur un ensemble structuré de quatre activités mises en œuvre ensemble pour exploiter toutes les compétences et informations nécessaires à l'élaboration de politiques publiques et de réglementations en faveur d'une économie numérique. Les activités sont mises au point avec les principaux acteurs afin de garantir l'adhésion des parties prenantes et de faire avancer le processus de réforme juridique au rythme du marché.

QUATRE ACTIVITÉS PERMETTENT D'INSTAURER UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE

Les quatre catégories d'activités résultant de l'approche de l'UNCDF répondent aux besoins des décideurs et des régulateurs, notamment les suivants :



Notre large portefeuille d'activités nous permet de recourir à chacune de ces quatre catégories pour définir la façon dont nous fournissons des conseils stratégiques à nos partenaires, souvent en conseillant leurs homologues gouvernementaux sur la conception et la mise en œuvre de stratégies nationales ou institutionnelles inclusives, en abordant des questions telles que le traitement juridique de technologies non éprouvées, ou à travers un engagement systématique avec le secteur privé. Le dialogue mondial sur les « bacs à sable réglementaires », par exemple, a attiré l'attention des régulateurs, orientant la façon dont ils adaptent les approches de contrôle pour appréhender l'innovation, utiliser les données de manière plus délibérée et élaborer des règles grâce à un dialogue systématique avec les innovateurs du secteur privé. Parmi les questions qui donnent lieu à des demandes de conseils stratégiques, il y a celle de savoir comment gérer les technologies non éprouvées telles que les comptes partagés, qui peuvent affecter les aspects fondamentaux que sont la confiance et l'immutabilité lors de la vérification des clients ou de la gestion des contrats juridiques. Ou encore la question de savoir comment passer d'une réglementation fondée sur des règles à une réglementation fondée sur des principes (comme le recommandent les bonnes pratiques internationales), une démarche qui nécessite souvent de réorienter l'engagement avec le secteur privé et d'exercer une persuasion morale aussi efficacement que s'il s'agissait de faire appliquer la loi.

⁶ Voir <http://www.uncdf.org/mm4p/home> pour de plus amples informations.

⁷ Voir Digital@UNCDF.org.

QUATRE ACTIVITÉS PERMETTENT D'INSTAURER UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE



ÉLABORATION DE POLITIQUES PUBLIQUES GUIDÉE PAR LES EXPERTS

Élaborer des politiques publiques à l'aide d'experts requiert l'examen attentif de toutes les options possibles, de leur impact potentiel sur le marché et de leur adéquation avec les incitations industrielles.

L'avis des experts est une condition nécessaire, bien qu'insuffisante en soi, pour **accélérer les réformes politiques**. Fournir une expertise en temps opportun permet de débloquer plus rapidement les réformes lorsqu'une approche structurée est utilisée pour mettre au point des politiques et des réglementations. L'accélération est plus efficace lorsqu'elle cible des obstacles spécifiques au marché qui empêchent l'utilisation à grande échelle des services digitaux au service du développement. Citons notamment l'allègement des exigences en matière d'ouverture de comptes, l'amélioration de la protection des données afin d'accroître la confiance dans les services digitaux, l'instauration de nouveaux régimes d'octroi de licences à l'intention des prestataires de services innovants et la promotion de l'interopérabilité des services.

Au Libéria, par exemple, nous avons mené une consultation sur les directives relatives aux services bancaires en agence, en tenant compte des bonnes pratiques internationales, une démarche qui a abouti à des réglementations ayant permis une plus grande diffusion des services. Au Népal, nous avons conseillé la banque centrale nationale au sujet de l'élaboration d'une licence de prestataires de services de paiement. Par la suite une licence a été octroyée au principal prestataire de transferts de fonds transfrontaliers et, pour la première fois, une société non bancaire du pays a fait son entrée dans le milieu de la finance digitale. En Zambie, nous avons soutenu la banque centrale et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) pour négocier des modifications aux dispositions anti-blanchiment du pays, ce qui a aidé les réfugiés à utiliser le système d'identification du HCR pour accéder à des comptes numériques.



PRISE DE DÉCISIONS FONDÉE SUR LES DONNÉES

Prendre des décisions en s'appuyant sur les données implique la collecte et l'évaluation systématiques des données du marché (aussi bien sur l'offre que sur la demande) pour éclairer la réglementation et orienter les priorités politiques.

En plus du système lui-même, les décideurs et les régulateurs ont besoin de cadres de mesure clairs et des capacités techniques nécessaires afin de contrôler les données. Nous nous efforçons de renforcer les capacités de tous les utilisateurs des systèmes que nous développons, y compris les capacités des acteurs du secteur privé qui communiquent directement les données au gouvernement. Il est également important de noter que les meilleures données sont des données ouvertes. Ainsi, nous encourageons la mise en place de systèmes ouverts et l'accès gratuit aux données sur le marché pour offrir aux clients et aux acteurs du secteur privé la possibilité de découvrir le panorama émergent des services et de prendre les décisions les plus adaptées en fonction de leurs besoins respectifs.

Par exemple, nous avons travaillé avec Mix Market afin de créer des tableaux de bord à l'intention des régulateurs du Bénin, du Sénégal et de Zambie afin qu'ils puissent mieux appréhender le panorama local⁸. Au Népal, suite au tremblement de terre de 2015, nous avons noué un partenariat avec la banque centrale pour créer un système de cartographie entièrement automatisé permettant de localiser l'infrastructure financière⁹. Dans les îles du Pacifique, nos équipes ont travaillé avec les régulateurs sur une étude plurinationale axée sur la demande pour comprendre l'impact réel des politiques publiques pour l'inclusion financière¹⁰.

Forts des enseignements tirés de ces initiatives, nous envisageons désormais d'élaborer des solutions technologiques réglementaires (« regtech ») avec des plateformes libres favorisant leur flexibilité et leur transférabilité. Les technologies évoluant rapidement, les exemples d'utilisation relatifs à la création des systèmes s'adapteront et se développeront au fil du temps. Nous souhaitons nous assurer que les décideurs et les régulateurs investissent dans des systèmes qui puissent évoluer en fonction de leurs besoins.



DIALOGUE CONSTRUCTIF AVEC LES PARTIES PRENANTES

Un dialogue constructif avec les parties prenantes est rendu possible par l'implication régulière des acteurs des secteurs public et privé dans les discussions autour des contraintes spécifiques du marché et des objectifs de politique publique. Les régulateurs dialoguent notamment entre eux pour clarifier les juridictions, partager des données et se rallier derrière une vision économique commune.

Cette démarche est essentielle à l'accélération des changements politiques et réglementaires. Cette collaboration repose sur la consultation des parties prenantes locales et sur la définition précise des obstacles du marché que les réformes juridiques peuvent surmonter. Situé au cœur de la méthodologie de l'UNCDF, le dialogue avec le secteur privé vise tout particulièrement à identifier les problèmes communs à une masse critique d'acteurs du secteur privé, de sorte que le changement politique puisse avoir un impact maximal. Ce dialogue se traduit le plus souvent par la présentation de diverses options aux décideurs et aux régulateurs, ce qui garantit que les gouvernements pourront déterminer la solution qui conviendra le mieux à leurs objectifs respectifs.

En Zambie, par exemple, nous avons négocié une solution permettant d'augmenter les plafonds du portefeuille électronique afin que les prestataires de services puissent proposer de l'argent mobile aux commerçants. Au Malawi, nous avons organisé un groupe de travail qui se réunit régulièrement pour discuter de la façon dont les banques et les opérateurs de réseaux mobiles pourraient s'approprier ce changement national. Par ailleurs, durant la crise de l'Ebola en Sierra Leone, nous avons aidé le régulateur du pays à établir le cadre juridique nécessaire à la mise au point d'une solution de paiement mobile, laquelle a permis aux agents de santé de soigner les malades sans se soucier de leur prochain paiement.



EXPOSITION AUX PRATIQUES INTERNATIONALES PERTINENTES

Être exposé aux pratiques internationales pertinentes permet aux régulateurs locaux d'explicitier leurs choix au regard des tendances émergentes et de montrer comment ceux-ci peuvent être mis en application (ou évités) sur leurs marchés intérieurs.

Les décideurs et les régulateurs ont activement collaboré et partagé leur expérience quant à la manière de remédier à l'exclusion financière. Nous avons constaté des progrès significatifs au cours des dix dernières années : des pratiques émergentes fournissent une feuille de route en faveur de politiques publiques et d'une réglementation inclusives. Des progrès ont été constatés dans plusieurs pays souhaitant établir un leadership à cet égard ainsi qu'au sein de la communauté des organismes internationaux de normalisation, tels que la Banque des règlements internationaux¹¹ et le Groupe d'action financière internationale¹².

Au Myanmar, la politique préconisant un compte par ménage (« One Household One Account ») a été élaborée sur la base des enseignements tirés par d'autres gouvernements à travers le monde, notamment l'Inde et l'Afrique du Sud. L'Alliance Better Than Cash a aidé le Bénin et le Sénégal à concevoir leurs programmes de paiements « du gouvernement à la personne » (« government-to-people ») sur la base d'une visite d'échange en Colombie. Nous avons travaillé en étroite collaboration avec plusieurs partenaires mondiaux, notamment l'Alliance pour l'inclusion financière, l'Association professionnelle mondiale des opérateurs mobiles (GSMA) et le Groupe consultatif d'assistance aux plus pauvres (CGAP), afin de nous assurer que nos homologues gouvernementaux pouvaient tirer parti de notre expérience et notre base de connaissances croissantes lors du déploiement à grande échelle des solutions numériques dans les économies en développement.

⁸ Voir des exemples de tableaux de bord interactifs sur <http://finclusionlab.org/>.

⁹ Nepal Rastra Bank, « Financial Inclusion Map ». Voir https://dev.nrb.org.np/analytical/map/usage_deposit# (consulté en mars 2019).

¹⁰ Daryl Collins et Amolo Ng'weno, « Do Financial Inclusion Efforts Really Have an Impact on Poverty? », 29 janvier 2018. Voir https://ssir.org/articles/entry/do_financial_inclusion_efforts_really_have_an_impact_on_poverty.

¹¹ Voir, par exemple, Banque des règlements internationaux et Groupe de la Banque mondiale, « Payment Aspects of Financial Inclusion » (aucun éditeur, avril 2016). Voir <https://www.bis.org/cpmi/publ/d144.htm>.

¹² Voir, par exemple, Financial Action Task Force, « Anti-money laundering and terrorist financing measures and financial inclusion – With a supplement on customer due diligence » (Paris, 2013-2017). Voir <http://www.fatf-gafi.org/media/fatf/content/images/Updated-2017-FATF-2013-Guidance.pdf>.

NOUS PRIVILÉGIONS DES RÉSULTATS CLAIRS QUI CONTRIBUENT COLLECTIVEMENT AU CHANGEMENT

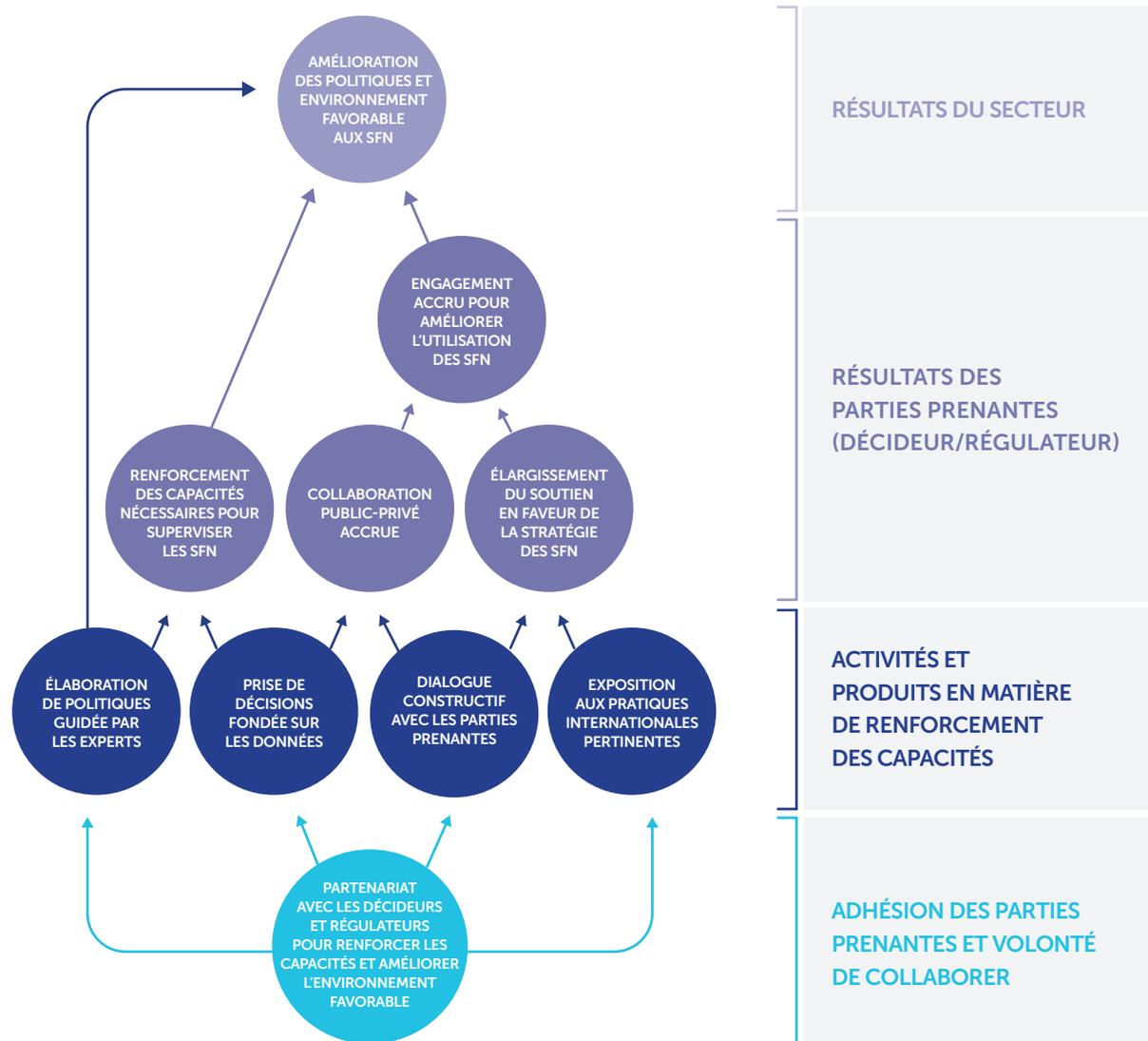
Ensemble, les quatre catégories d'activités affectent les résultats propres aux parties prenantes gouvernementales qui peuvent ensuite influencer l'amélioration de l'environnement propice à la finance digitale et les innovations dans d'autres secteurs (agriculture, énergie, santé, éducation, transports, etc.).

Une bonne utilisation des données pour prendre des décisions politiques et réglementaires peut améliorer directement la capacité de contrôle et de supervision du marché, ce qui à son tour favorise l'élaboration de politiques fondées sur les risques et offre plus d'espace à l'innovation et aux nouveaux entrants sur le marché. Un dialogue constructif avec les parties prenantes favorise une meilleure collaboration entre les secteurs et rapproche les objectifs publics et privés. Cette collaboration permet de traiter de manière systématique et coordonnée des questions difficiles et complexes.

Le dialogue public-privé et la diffusion de pratiques internationales pertinentes ont tous deux préparé la voie au développement d'un large soutien en faveur d'une stratégie numérique. Un engagement transparent avec les pairs, au niveau local et mondial, et les enseignements tirés de modèles émergents aident les citoyens et les médias locaux à comprendre comment leur gouvernement s'efforce de relever les défis nationaux¹³. Il est essentiel de reconnaître qu'un large appui des citoyens et des médias, conjointement avec la collaboration du secteur privé, permet d'accroître l'engagement du gouvernement en faveur d'une meilleure utilisation des services financiers numériques^{14 15}.

Ces améliorations systématiques de l'environnement juridique et réglementaire (voir les résultats des parties prenantes, figure II) permettent de promouvoir l'innovation locale, d'accroître la concurrence, et de favoriser l'investissement dans les infrastructures ainsi que d'autres réformes du marché qui, dans leur ensemble, encouragent les clients à faire confiance aux services financiers formels et à les utiliser.

Figure II | Résultats escomptés des activités de l'UNCDF



Acronyme : SFN, services financiers numériques

¹³ Ghiyazuddin Ali Mohammad, « Five trailblazing DFS and FinTech regulatory trends not to miss in 2018 », 10 janvier 2018. Voir <https://www.afi-global.org/blog/2018/01/five-trailblazing-dfs-and-fintech-regulatory-trends-not-miss-2018>.

¹⁴ Akinkunmi Akingbade, « Here are 5 of Africa's most financially inclusive countries », 19 août 2016. Voir <http://venturesafrica.com/here-are-5-of-africas-most-financially-inclusive-countries/>.

¹⁵ Alliance pour l'inclusion financière, « Maya Declaration ». Voir <https://www.afi-global.org/maya-declaration> (consulté en mars 2019).

NOUS COMBLONS L'ÉCART ENTRE CONNAISSANCES ET MISE EN ŒUVRE

Presque tous les décideurs et régulateurs cherchent à renforcer leurs capacités et sollicitent expressément l'appui d'experts et de pairs pour éviter de « se laisser distancer » si les réformes juridiques échouent à appréhender le potentiel des nouveaux modèles économiques et des nouvelles technologies.

Des organisations telles que l'Alliance pour l'inclusion financière, la Banque mondiale, la Fondation Bill et Melinda Gates, la GSMA et l'Omidyar Network, ont toutes œuvré à définir l'attente à l'égard des gouvernements afin qu'ils tirent parti des solutions numériques pour un changement positif. Grâce à la recherche, aux publications, aux conférences, aux réseaux de pairs et aux études de cas, les décideurs et les régulateurs peuvent aujourd'hui compter sur les compétences et les systèmes requis pour ne pas se laisser distancer. Cependant, il existe encore un écart important entre la mise à disposition d'informations sur les solutions appropriées et la capacité à mettre en œuvre lesdites solutions. **À l'UNCDF, nous nous engageons à faire en sorte que les décideurs et les régulateurs puissent combler l'écart entre les connaissances et la mise en œuvre, grâce aux compétences et systèmes nécessaires pour s'adapter aux évolutions futures.**

NOUS SOMMES FIERS DE TROUVER DES SOLUTIONS À L'ÉCHELLE LOCALE ET DE RÉFLÉCHIR À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE

Même si nous suivons cette approche systématique, nous reconnaissons de nouveau que tous les marchés sont uniques. Les activités et les résultats évoqués sont efficaces sous différentes formes et selon différentes combinaisons en fonction des besoins des marchés respectifs. Cependant, forts de notre vaste expérience, nous pensons qu'ensemble, ces résultats peuvent contribuer à l'amélioration de l'environnement juridique et à la mise en place d'un environnement favorable aux services financiers de détail. Ils sont en outre nécessaires pour suivre le rythme de la révolution numérique qui déferle sur le monde.

À l'UNCDF, nous sommes fiers de notre travail dans ce domaine, effectué en collaboration avec les gouvernements nationaux, les décideurs et les régulateurs. Nous sommes déterminés à poursuivre notre soutien afin d'aider ces parties prenantes à élaborer des politiques permettant de réduire la pauvreté et d'apporter une réelle valeur ajoutée dans la vie de chacun. Nous attendons beaucoup de nos collègues à tous les niveaux gouvernementaux, et ceux-ci ont les mêmes attentes à notre égard¹⁶. Nous nous réjouissons de la poursuite de ce partenariat.



NE LAISSER PERSONNE DE CÔTÉ À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

La stratégie de l'UNCDF, intitulée « Ne laisser personne de côté à l'ère du numérique », est le fruit de plus d'une décennie d'expérience dans la finance digitale en Afrique, en Asie et dans le Pacifique. L'UNCDF considère que tirer pleinement parti de l'inclusion financière numérique en appui aux objectifs de développement durable rejoint son objectif de promotion d'économies numériques qui ne laissent personne de côté. Nous entendons autonomiser des millions de personnes d'ici à 2024, de sorte qu'elles puissent utiliser quotidiennement des services qui tirent parti de l'innovation et de la technologie, et contribuent aux objectifs de développement durable. Pour ce faire, nous adopterons une approche soucieuse du développement des marchés et nous nous efforcerons sans relâche de remédier à leurs dysfonctionnements sous-jacents.

À PROPOS DE L'UN CAPITAL DEVELOPMENT FUND

Le United Nations Capital Development Fund (UNCDF) met la finance publique et privée au service des populations les plus démunies dans les 47 pays les moins avancés du monde. Dans le cadre de son mandat, l'UNCDF fournit des capitaux et des instruments d'investissement. Il propose notamment des modèles de financement « au dernier kilomètre » permettant de débloquer des fonds publics et privés, en particulier au niveau national, afin de réduire la pauvreté et d'encourager le développement économique local. L'UNCDF s'appuie sur deux modèles de financement : l'inclusion financière qui permet aux individus, aux ménages et aux petites entreprises de participer davantage à l'économie locale, en mettant à leur disposition les outils dont ils ont besoin pour sortir de la pauvreté et gérer leur situation financière ; et les investissements localisés qui, grâce à la décentralisation budgétaire, au financement municipal novateur et au financement structuré de projets, attirent les financements publics et privés indispensables à la croissance économique locale et au développement durable.

En renforçant l'accessibilité financière des personnes pauvres au niveau des ménages, des petites entreprises et des infrastructures locales, l'UNCDF contribue à la réalisation de l'objectif de développement durable 1, qui vise à l'éradication de la pauvreté, et de l'objectif 17, qui porte sur les moyens de mise en œuvre. En identifiant les segments de marché dans lesquels les modèles de financement novateurs peuvent foncièrement faciliter le financement « au dernier kilomètre » et remédier à l'exclusion et aux inégalités d'accès, l'UNCDF soutient la réalisation de plusieurs objectifs de développement durable.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

Ahmed Dermish

Spécialiste en chef des politiques de l'UNCDF

✉ ahmed.dermish@uncdf.org

¹⁶ Ahmed Dermish, « Digital Finance 10 years from now: What we expect from policymakers », 26 janvier 2018. Voir <http://www.uncdf.org/article/3210/digital-finance-10-years-from-now-what-we-expect-from-policymakers>.